

La villa Rohan-Chabot et le Louis XVI-Impératrice

par Stéphan Kujawski

Un modèle classique

Sise au numéro 132, boulevard des Etats-Unis, l'ancienne villa Rohan-Chabot est aujourd'hui la résidence « Le Vieux Cèdre ».

Les Compiégnois appellent parfois le bâtiment le « Petit Trianon », même si la ressemblance n'est que très vague.

Comme à Trianon, la villa est coiffée d'un toit à l'italienne ceint d'une balustrade. Elle est construite en pierre calcaire - la pierre de Saint Maximin - mais son plan est rectangulaire, et non carré : ce sont donc ses façades nord et sud qui lui ont valu son surnom.



La modénature est beaucoup plus simple qu'à Trianon : on ne trouve pas ici de colonnes ni de pilastres, mais un simple ressaut dont les angles sont soulignés par des bossages. Sur une photographie de 1911, le soubassement disparaît derrière une haie qui gomme la hauteur de l'édifice, et atténue la fâcheuse impression de massivité que l'on a aujourd'hui.

A Trianon, le rez-de-chaussée est escamoté à l'ouest et au nord et seules les façades est et sud présentent trois niveaux superposés. Plus dépouillée, la façade est, celle qui donne vers le Hameau de la Reine, pourrait avoir inspiré notre architecte inconnu, mais la citation n'est pas si précise : l'aspect de la villa évoque tout aussi bien nombre de petits châteaux néo-classiques de la fin du XVIIIème siècle, comme Bouges ou Mézidon-Canon, ou du début du XIXème siècle comme Grand Bury.

Une corniche assez imposante souligne l'attique, décoré de part et d'autre de draperies à l'antique.



Au nord, la façade présente moins d'ouvertures : pour compenser l'impression de sévérité qui pourrait en découler, l'avant-corps est orné d'une niche sommée d'une guirlande qui cerne un œil de bœuf factice. On s'éloigne ici de la légèreté des modèles Louis XVI : la guirlande se compose de roses, de feuillages et de pampres, mais on y trouve aussi des grenades, des prunes, des épis de maïs, ou même des artichauts et des ananas... L'ensemble, d'une exubérance toute baroque, figure une allégorie de l'abondance.

Si ce n'était cette guirlande, dont les roses stylisées évoquent l'Art nouveau, la villa pourrait passer pour une de ces demeures néo-classiques, à toit plat entouré de balustres, construites dans la première moitié du XIX^{ème} siècle, par des architectes comme Louis Visconti.

Les techniques de construction confirment une date plus tardive, avec l'emploi du métal pour les éléments structurels, poteaux, solives et linteaux, supportant des voutains de briques. Il en va de même pour la distribution intérieure, dissociant espaces publics, espaces privés et pièces de service, typique de la seconde moitié du siècle.

Un siècle d'histoire

Dans les actes de vente successifs, l'origine de propriété permet de retracer l'histoire de la villa et d'en préciser la datation : « *Charles Gérard Joseph Louis Marie Comte de Rohan Chabot, propriétaire, Chevalier de la Légion d'Honneur, décoré de la Croix de Guerre, et Mme Jeanne Pauline Cécile Aubry-Vitet, Comtesse de Rohan-Chabot* » acquièrent le terrain « *de Mme Joséphine Lambin, propriétaire, demeurant à Compiègne, Ferme de la Fosse Moyenne, rue des réservoirs n°25, veuve de M. Victor Daussy, suivant contrat reçu par Me Flamant, notaire à Compiègne, le 13 mars 1901, moyennant le prix principal de quarante cinq mille francs, payé comptant.* »

La villa et ses dépendances ont bien été édifiées par le comte et la comtesse, mais la date exacte n'est indiquée nulle part dans les actes notariés.

En 1905, la propriété apparaît comme bâtie dans la matrice générale des contributions foncières de Compiègne au n° 1689.

Au début du vingtième siècle, le goût néoclassique est illustré notamment par l'architecte René Sergent. Ce dernier compte parmi ses clients le comte Moïse de Camondo qui lui confie la construction de son hôtel particulier parisien ou Sir Joseph Duveen, pour lequel il édifie en 1908 un autre « Petit Trianon » au numéro 20, place Vendôme. Rien ne permet toutefois de lui attribuer la construction de la villa. Sans-doute faudrait-il chercher un architecte compiégnois.

En 1921, les Rohan-Chabot vendent la propriété à M. et Mme Mauduit de Sapicourt.

A la même époque, le comte fait réaliser des travaux considérables au château de la Motte-Tilly, dans l'Aube, qu'il avait acquis en 1910 et qui avait appartenu à son arrière grand-père. C'est

peut-être pour faire face à ces dépenses qu'il décide de vendre Compiègne, dont le mobilier a été en partie réemployé à la Motte-Tilly.

En 1947, les deux filles de M. et Mme Mauduit, Mmes de Belfort et de Seroux, vendent le domaine à la société *Les Caves d'Algérie*, « moyennant un prix payé comptant de un million six cent mille anciens francs, s'appliquant pour un million cent mille anciens francs à l'immeuble proprement dit et pour cinq cent mille francs aux indemnités pour les réparations occasionnées par les dégradations des troubles d'occupation ».

Enfin, en 1962, le parc est loti au bénéfice de la S.A.I. « Résidence les Cèdres ». Les promoteurs y construisent alors les immeubles que l'on peut voir aujourd'hui.

Un parcours emblématique

L'examen des archives du château de la Motte-Tilly permet de retracer l'itinéraire des Rohan-Chabot à Compiègne, où le comte était en garnison.

- 10 avenue Thiers, une maison louée meublée à Mme Martel de 1896 à 1899.

- 3 rue de l'Aigle, maison louée meublée à M. Magnenville, en 1899.

Il ne s'agit pas de l'actuel n° 3, la villa André, construite en 1896 par la famille de Lignac, mais du n° 4, à l'angle de la rue de Gramont, comme en témoigne le plan réalisé en 1892 par M. Dervillé, géomètre, pour la ville de Compiègne, conservé aux archives municipales de Compiègne.

- Enfin, le 94 boulevard Gambetta, l'actuel 132 boulevard des Etats-Unis.

Ces adresses successives viennent délimiter l'extension de la ville au tournant du siècle : au sud-est, le long du parc du château et en direction de la forêt.

Le parcours familial balise ainsi le quartier des Avenues en passant par la rue de l'Aigle, séjour favori de l'élite de l'époque, né du lotissement du domaine du comte de l'Aigle en 1889. Il s'achève aux confins de la ville près du château du comte de Foy, l'actuel lycée Pierre d'Ailly, construit en 1876, et du pavillon de la Tilloye construit par le baron de Barante.

Vues intérieures : dans l'intimité des Rohan-Chabot

La désignation de la propriété qui figure sur les actes de 21 et de 47 est d'autant plus intéressante que la villa a été depuis lotie, et sa distribution intérieure considérablement modifiée. Le parc, en revanche, a conservé ses dimensions d'origine, malgré la construction des immeubles des Cèdres.

L'album de famille des Rohan-Chabot, conservé au château de la Motte-Tilly présente des vues extérieures, mais également intérieures des diverses résidences familiales dont le château de Vindey, le n°3 rue de l'Aigle et la villa Rohan-Chabot.

En recoupant les vues intérieures et les détails fournis par la désignation de propriété, ainsi que les traces de l'ancienne distribution intérieure, on peut inférer les angles de prise de vue, ce qui a permis de restituer les plans d'origine.

Les photographies montrent l'ameublement et la décoration de la villa peu après sa construction. Le goût des Rohan-Chabot est celui de leurs contemporains, les Jacquemart-André, les Cognacq-Jay. Éclectique et bourgeois, il traduit la grande admiration que l'on nourrissait alors pour le dix-huitième siècle.

Dans le grand salon, murs et plafonds sont ornés de corniches, moulures et cimaises qui évoquent les panneaux de boiserie du dix-huitième siècle. Le sol est couvert de tapis d'Orient. Les fenêtres sont encadrées de lourdes tentures à lambrequins encore très Napoléon III. Les meubles classiques d'époque Louis XV et Louis XVI, côtoient des copies 1900. Dans le fumoir on remarque

un Voltaire de style Louis XV en bois laqué, typique des meubles hybrides produits à cette époque.



Autres témoins de l'éclectisme si caractéristique du siècle précédent, dans la salle à manger, des chaises d'époque Restauration dont le dossier à grille, appelé aussi « à l'anglaise », présente un décor néo-gothique d'arcatures ogivales.

Un inventaire « des objets mobiliers garnissant la maison et dépendance de monsieur le comte, 94, boulevard Gambetta à Compiègne » daté de 1904, est conservé aux archives départementales de l'Aube au numéro **144 J 1259**. Il est donc probable que les travaux aient été achevés avant 1905.

Le nom des Rohan-Chabot n'apparaît nulle part sur les listes électorales de Compiègne entre 1900 et 1910. L'adresse qui figure dans la matrice générale des contributions foncières de Compiègne en 1905 est à Taverny, en Seine et Oise. La villa pouvait bien être une résidence secondaire : une maison de campagne ou un pavillon de chasse.

Lors du recensement de 1906, la famille est installée boulevard Gambetta. Le personnel se compose de deux cuisinières, deux valets de chambre, une femme de chambre et trois cochers. Une jeune femme de nationalité allemande devait aider à parfaire l'éducation cosmopolite des enfants. Il n'y a plus d'entrée au recensement de 1911, ce qui tend à confirmer l'hypothèse d'une résidence secondaire.

Sur l'acte de vente de 21, le comte et la comtesse résident d'ailleurs à Paris, rue du Colonel Combes, n°6.

Construction mythique

« Roi ne puis, prince ne daigne, Rohan suis », la devise orgueilleuse, citée par Louis René Edouard, prince de Rohan, le fameux cardinal-évêque de Strasbourg, est apocryphe. Elle rappelle étrangement celle d'Enguerrand III, seigneur de Coucy (1182 -1242) : « Roi ne suis, ne prince, ne duc, ne comte aussi, je suis le sire de Coucy ». La maison de Rohan s'est également approprié la devise des anciens ducs de Bretagne : « *Potius mori quam foedari* » (Plutôt la mort que la souillure). À partir du XVII^e siècle, les Rohan s'efforcèrent d'obtenir le rang de prince étranger, pour supplanter ducs et pairs. Il leur fallait prouver qu'ils descendaient en ligne directe des anciens rois de Bretagne, et devant la difficulté de l'entreprise, ils usèrent à plusieurs reprises de faux.

Sans nul doute, Gérard de Rohan-Chabot connaissait tous ces détails de l'histoire familiale. On peut dès lors se représenter la fascination qu'a dû exercer cette illustre parentèle – si éloignée fût-

elle. Il est vraisemblable que les choix esthétiques du comte s'en fussent trouvés affectés.

Ainsi, pour les trumeaux de la salle manger de la Motte-Tilly, le comte Gérard fit copier quatre toiles de grands maîtres du XVIII^e siècle (Van Loo, Boucher, Jean II Restout et Trémolières) réalisées pour l'hôtel de Soubise : n'est-ce pas Anne de Rohan-Chabot qui apporta la terre de Soubise à François de Rohan en 1663 ?

Au même château de La Motte-Tilly est conservé un service de porcelaine Louis XV portant le monogramme *R.S.* Selon la tradition familiale, il proviendrait des Rohan-Soubise.

En 1647, Marguerite de Rohan, fille unique d'Henri II, premier duc de Rohan, épousa Henri de Chabot (1616-1655). Créé duc de Rohan par Louis XIV, malgré l'opposition des cousins Rohan-Guéméné, Henri de Chabot prit les noms et armes de Rohan, devenant Rohan-Chabot. Pour se distinguer des Rohan-Chabot, ducs de Rohan, le chef des Rohan-Soubise porte le titre de duc de Rohan-Rohan dès 1717. Le comte Gérard est lui-même issu d'une branche cadette des Rohan-Chabot : il est fort improbable que ce service lui eût échu en héritage. Dans sa brochure sur La Motte-Tilly¹, Franck Gérard fait observer qu'il provient plus vraisemblablement des Rouen-Sollé, « dont le rang plus modeste s'accorderait mieux avec ce service champêtre ».

Louis Charles *Gérard* Marie Joseph est comte de Chabot et non de Rohan-Chabot, ainsi qu'il est désigné dans l'acte de vente de 1921. Le titre de vicomte de Rohan-Chabot est en effet théoriquement celui du troisième fils d'Alexandre Louis Auguste de Rohan-Chabot, septième duc de Rohan, par la suite transmis à ses descendants, or Gérard descend du quatrième fils.

Le « Petit Trianon » de Compiègne semble l'émanation de ces rêves de grandeur et de la nostalgie d'un passé recomposé. Fantasma de cadet de famille en quête de légitimité, il est naturel que ses fastes, eux aussi, soient quelque peu usurpés : Louis XVI, certes, mais « Impératrice ».

Une autre tradition, relayée, cette fois, par les occupants successifs de la villa, viendrait en consacrer l'impériale dignité, si elle n'était elle-même apocryphe. Le « Vieux Cèdre » éponyme, à l'angle nord-ouest du bâtiment, aurait été planté par Eugénie en personne. Le cèdre n'existe pas sur les premières photos du domaine : sa plantation ne saurait donc lui être antérieure. Les articles relatant la très brève visite d'Eugénie à Compiègne en août 1910 ne semblent pas non plus corroborer la légende. Le chroniqueur du *Réveil de l'Oise* indique que l'Impératrice était descendue à l'hôtel du Rond-Royal et souligne la discrétion de la visiteuse qui « a quitté Compiègne sans que son passage ait été remarqué ».

Ira-t-on jusqu'à proposer que le phénomène d'accrétion mythique autour de la maison de Rohan pourrait s'être transmis avec la propriété ?

La branche Vitet

La comtesse de Rohan-Chabot, née Cécile Aubry-Vitet est la petite-nièce de Ludovic Vitet (1802-1873), célèbre homme politique et historien. Il fut en 1830 le premier inspecteur des monuments historiques, le prédécesseur de Prosper Mérimée. Son neveu, le père de la comtesse, Eugène Aubry-Vitet (1845-1930), archiviste-paléographe était un proche du comte de Paris. Il transmet à sa fille sa passion pour l'art et l'histoire. En 1926 celle-ci publia même une monographie avec Bernard Berenson : *Les peintres italiens de la Renaissance*.

La vocation d'Aliette de Maillé de la Tour-Landry, la fille de la comtesse, pour l'archéologie s'inscrit dans une tradition familiale : elle publia de nombreux ouvrages sur les bâtiments religieux du Moyen-âge et sur l'histoire de Provins. Elle continua également l'œuvre commencée par son père au château de La Motte Tilly en 1910, avec la même rigueur et le même souci d'exactitude historique.

Le comte s'était efforcé de redonner son aspect originel au château de ses ancêtres, en s'appuyant sur des documents datant de la construction, notamment le plan de François Nicolas Lancret, des vues du château, ainsi que des mémoires d'entrepreneurs ayant participé à la construction. Cette approche rigoureuse n'est pas sans évoquer les approches modernes des questions de conservation comme la doctrine de restitution des états historiques anciens, codifiée

¹Franck Gérard, *La Motte-Tilly*, Gaud, 1993.

par Pierre Verlet, qui s'est progressivement imposée dans les musées-châteaux français dans la deuxième moitié du XXe siècle.

Ludovic Vitet fut l'initiateur du premier inventaire des monuments historiques achevé par Mérimée en 1840. Né de l'émotion suscitée par les destructions pendant la Révolution, puis sous l'Empire et la Restauration, il se limitait aux monuments préhistoriques, antiques et médiévaux ; il fallut attendre le lendemain de la Première Guerre, et de nouvelles destructions à une échelle non moins massive, pour qu'on établisse un second inventaire « supplémentaire » des édifices plus récents, de la Renaissance au XIXe siècle. Se pourrait-il également que le modernisme triomphant de la première reconstruction ait révélé aux Français la valeur patrimoniale des bâtiments anciens ?

Quoi qu'il en soit, la connaissance actuelle de l'architecture nationale découle des recherches scientifiques induites par cette prise de conscience progressive qui commence avec le goût romantique pour le passé et qui s'illustre à la Belle Epoque par la fascination persistante du style néoclassique, dont notre villa Rohan-Chabot est un exemple caractéristique et, somme toute, assez radical. C'est ce jusqu'au-boutisme qui la distingue tout à la fois des fantaisies éclectiques des décennies précédentes et de la plupart des bâtiments contemporains, rattachés au style Louis XVI par quelques éléments de modénature et que l'on date du premier coup d'œil.

La marquise de Maillé légua le château de la Motte-Tilly à la Caisse Nationale des Monuments Historiques et des Sites en 1972. Sans-doute eut-elle une pensée pour son ancêtre : le château est ouvert au public et fait désormais partie de notre patrimoine national.

La demande de protection au titre des monuments historiques des façades de la villa de Compiègne, adressée aux services de la DRAC de Picardie en 2010, n'a pas abouti au motif que le parc et l'intérieur avaient été lotis.

L'intérêt de la bâtisse reste ainsi à démontrer.

Conclusion

En présentant mes recherches, je me suis efforcé de retracer les liens entre histoire familiale, histoire locale, l'histoire de l'art, ou encore l'Histoire tout court. Cette trame invisible, qui unit le substrat historique à la construction mythique, circonscrit ce que les anciens appelaient le *genius loci*.

Le goût Louis XVI Impératrice prend évidemment à Compiègne une résonance toute particulière. Il suscite depuis quelques années un regain d'intérêt sans précédent, après plus d'un siècle de mépris. Force est de constater que l'éclectisme qui caractérise l'architecture du XIXème siècle aboutit à une paupérisation esthétique. Ainsi, le même modèle lapidifié a traversé presque deux siècles, *Orlando* minéral baptisé successivement Bouges, Canon ou Trianon, Grand Bury, ou Villa Rohan-Chabot. Entre resucées stylistiques et surenchère ornementale, le langage architectural s'épuise en bégaiements qui prophétisent l'aporie du tournant du siècle.

Cette vision, toutefois, est réductrice. Le goût romantique des néo-styles n'est pas si totalement stérile : il mène notamment à l'émergence du concept de monument historique. Paradoxalement, ce sont les théories fonctionnalistes d'un Viollet-le-Duc qui annoncent les révolutions architecturales du XXème siècle, le modernisme et le style international.

Il est pour ainsi dire anachronique d'évaluer la valeur artistique de la villa Rohan-Chabot à l'aune de son exactitude historique : il faut y voir, comme au château tout proche de Pierrefonds, une étape dans l'éveil au patrimoine architectural ou, plus poétiquement, l'esprit d'une époque éprise d'une autre.